



LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION DU CLIC DU HAUT BOCAGE TRANSFÉRÉES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Centre Local d'Information et de Coordination est un guichet d'accueil, d'information et de coordination ouvert aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

Créé en 2007, le CLIC du Haut Bocage est une association qui a la particularité de couvrir deux territoires grâce à deux antennes : Pays de Mortagne et Pays des Herbiers.

Le Conseil Départemental, dans le cadre de sa compétence sociale et sanitaire, a décidé de mettre en œuvre la dissolution des CLIC et propose une répartition des missions entre le Département et les intercommunalités.

Ainsi, au cours de l'année 2018, pour tous les CLIC de Vendée, le Conseil Départemental prendra à son compte l'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans pour ce qui relève des missions d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil, d'évaluation des besoins, d'élaboration du plan d'aide personnalisé, de mise en œuvre du plan d'aide personnalisé, de suivi et de coordination.

La mission de prévention collective est quant à elle proposée aux Communautés de Communes.

Lors du Conseil de Communauté du 18 avril 2018, les Conseillers Communautaires, soucieux de maintenir ce service sur le Pays de Mortagne, ont voté le principe de transfert de cette activité du CLIC à l'intercommunalité. Ainsi, les 2 agents qui assuraient, jusqu'à présent, les missions de prévention collective (réunions d'information, ateliers, journées de sensibilisation...) ont intégré les services de la Communauté de Communes le 1^{er} juin 2018.

La dissolution de l'association du CLIC du Haut Bocage a été prononcée à cette date.



DEPUIS LE 1^{ER} JUIN, COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis le 1^{er} juin, pour toutes demandes individuelles (accueil, information et accompagnement) concernant les personnes âgées et leurs proches, il faudra se rapprocher de la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (anciennement CMS, Centre Médico Social) :

- Mortagne-sur-Sèvre, avenue des Madeleines, au 02 51 67 60 70 - Mail : cms.mortagne@vendee.fr
- les Herbiers, avenue de Gaulle, au 02 51 67 61 00 - Mail : cms.lesherbiers@vendee.fr

Pour les missions de prévention collective, renseignements à la Communauté de Communes au 02 51 63 06 06 ou par mail à l'adresse contact@mortagne-vendee.fr

SCHEMA TERRITORIAL DE SANTÉ : ZOOM SUR LA FUTURE MAISON DE SANTÉ DE LA GAUBRETIÈRE

Dans le cadre du schéma territorial de santé et face à la problématique de la présence médicale en milieu rural, la Communauté de Communes s'est engagée dans la réalisation de 3 maisons de santé sur le territoire : l'une à Mortagne-sur-Sèvre, l'autre à Saint-Laurent-sur-Sèvre et la dernière à La Gaubretière.

Après la livraison de la Maison de Santé de Saint-Laurent-sur-Sèvre en janvier 2018 et celle de Mortagne-sur-Sèvre en avril dernier, les travaux de la Maison de Santé de la Gaubretière vont débiter à l'automne. Les élus de la commission affaires sociales ont adopté en avril le projet de construction du bâtiment.

Située au cœur du bourg, 1 rue du Drillais sur le site de l'EHPAD Sainte Sophie, la Maison de Santé pourra accueillir, sur une superficie de 947 m², une équipe pluridisciplinaire composée de 5 médecins généralistes, 2 dentistes, 2 kinésithérapeutes, 3 sages-femmes et 5 infirmières. Des bureaux supplémentaires sont également prévus pour accueillir d'autres professions paramédicales (psychologue, orthophoniste...).

Livré au printemps 2020, cet établissement de soin offrira aux habitants, en un même lieu, un ensemble de services de santé de proximité, et répondra à l'évolution des modes d'exercice souhaitée par de nombreux professionnels de santé.

